



PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2015

Session extraordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le dix-sept août deux mille quinze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Sont présents :

M ^{mes}	Jeanne Grenier, Annie Quenneville,	par conférence téléphonique présidente
MM.	Denis Coutu, Marc Désilets Carl Périgny Éric Pomerleau Stéphane Saulter,	vice-président commissaire représentant du comité de parents

Aussi présent :

M.	Yannick Roy,	directeur général
M ^{mes}	Marie-Hélène Grondin, Hélène Turcotte,	directrice du Service de l'enseignement directrice du Service des ressources humaines

Le quorum est atteint. Il est 19 h 05.

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2. ADOPTION
PROCÉDURE DE
CONVOCATION**

CE-1426-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Denis Coutu,

QUE La convocation à la séance extraordinaire était conforme aux règles de procédure en vigueur.

**3. ADOPTION
ORDRE DUJOUR**

CE-1427-15 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Carl Périgny,

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

**3.0 ORGANISATION
SCOLAIRE 2015-2016**

CE-1428-15
scolaire;

CONSIDÉRANT les orientations du plan triennal d'organisation

CONSIDÉRANT la mise à jour de notre clientèle en date du 17 août 2015;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles données ont un impact important sur l'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT la tenue du bassin du personnel enseignant, temps plein, prévu ce mardi 18 août à 13h30;

CONSIDÉRANT les modifications effectuées à l'organisation scolaire 2015-2016;

CONSIDÉRANT que ces modifications respectent les cadres organisationnel et financier;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Éric Pomerleau,

QUE le comité exécutif adopte les modifications proposées de l'organisation scolaire 2015-2016 déposée à cette rencontre.

ADOPTÉE.

**4. CLÔTURE DE LA
SÉANCE**

CE-1429-15
Stéphane Saulter,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 19 h 35

Annie Quenneville, présidente

Yannick Roy, secrétaire d'assemblée